



Mérite

Revue de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite

Le magazine de l'engagement



Soutenons une jeunesse engagée !

N° 185



Septembre 2025
trimestriel
4 €



« Un Avenir Ensemble », une fondation qui aide des lycéens méritants

Propos recueillis par Hervé Chabaud, administrateur national, président de la section Marne

Antoine d'Arras, son directeur général, a parlé le 19 juin devant le congrès de Lyon de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM), de la Fondation « Un Avenir Ensemble ». Il a répondu à nos questions. Retour.

Vous avez été nommé le 8 janvier dernier à la direction de la Fondation « Un Avenir Ensemble » par le général d'armée François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite, quelle est votre mission ?

Ma mission principale est de développer et de pérenniser la Fondation dont l'objectif, plus urgent que jamais, est d'accompagner des lycéens sur des critères sociaux et de mérite. 2026 sera l'année du vingtième anniversaire de la création d'Un Avenir Ensemble par le général Jean-Pierre Kelche et nous sommes déterminés à avoir la capacité de répondre favorablement à ces lycéens boursiers présentés par les chefs d'établissement après avis des équipes éducatives sur trois critères : les capacités personnelles, le mérite, l'exemplarité de comportement et de travail. Grâce à la convention de partenariat signée depuis 2009 avec le ministère de l'Éducation nationale, la Fondation est partenaire des rectorats d'académie et actuellement de 750 lycées. Les filleuls sont suivis de la classe de seconde à leur insertion professionnelle. Il s'agit d'un compagnonnage de six à huit ans. Il nous faut développer nos ressources car la Fondation n'a comme seul moyen d'action que les dons des décorés et le mécénat d'entreprise. En outre, il est indispensable de travailler notre notoriété. Peu de décorés savent identifier la Fondation, en parler, en appréhender l'objectif, donner envie de la rejoindre.

Combien de jeunes sont actuellement concernés par un parrainage et quels sont leurs profils ?

Nous avons actuellement 1 150 parrainages actifs sur l'ensemble du territoire métropolitain avec un réseau de 1 350 bénévoles. 63 % des jeunes parrainés sont des jeunes filles et 37 % des garçons. 30 % des parrainages sont en Île-de-France, 70 % dans les autres académies. Les parrains et marraines bénévoles sont pour 80 % des



Antoine d'Arras directeur général de la Fondation s'est adressé aux compagnons

décorés de la Nation. On peut ajouter que 61 % des jeunes soutenus par la Fondation parviennent sur le marché du travail avec une formation à bac+5.

Vous vous appuyez sur des bénévoles dont certains appartiennent à nos sections de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM).

Comment voyez-vous votre action pour améliorer les liens entre le monde associatif et les responsables de la Fondation ?

Je n'ai de cesse de remercier et d'encourager les bénévoles. Ils sont dans le don de leur personne et de leur temps. Il nous faut effectivement convaincre de nouveaux décorés honorés par la Nation de nous rejoindre. Ils sont des phares dans la société, distingués pour des engagements au-delà de ce que leur vie personnelle pouvait leur laisser croire. La Nation honore le décoré. Le décoré doit rendre à la nation l'honneur qui lui a été fait. C'est un devoir de faire savoir aux décorés le potentiel qu'ils représentent et tout ce qu'attend d'eux cette jeunesse qui n'imagine pas ce qu'un décoré a fait de sa vie. Il y a l'opportunité d'une rencontre et d'un partage, l'opportunité de la transmission d'une expérience, la chance de conseiller, de guider un jeune avec l'aide de la Fondation. Je me dois d'être un facilitateur avec les référents dans les académies et les coordinateurs dans les territoires.

Devenir parrain, n'est pas évident pour un décoré qui n'a pas été habitué à l'accompagnement des jeunes. Que diriez-vous à l'un d'eux qui s'interroge pour qu'il franchisse le pas ?

Être parrain, c'est être une référence, un point d'appui, un conseiller pour un jeune en quête de repères. C'est l'accompagner avec empathie et écoute dans un environnement serein. Chaque filleul est unique, il a une personnalité aussi mérite-t-il un parrainage adapté à ses besoins que ce soit autour des codes sociaux, de la culture générale, de l'accès au monde professionnel. La Fondation ne vend pas du rêve. Un jeune qui est repéré pour son potentiel, on lui propose de le valoriser, de faire éclore ses talents. On l'aide à rendre imaginable et solide son projet. Les jeunes n'ont souvent pas idée de leurs atouts, méconnaissent les filières et les débouchés. Qu'ils soient remarqués par l'équipe éducative est un formidable levier pour eux. Être parrain c'est aussi être disponible, prendre le temps de connaître son filleul, être présent pour celui ou celle qu'on prend en charge. C'est le rencontrer et dialoguer avec lui à sa convenance. C'est être un veilleur rigoureux et bienveillant ayant aussi le souci de tenir informés la famille et le référent académique de la Fondation de l'évolution du parrainage.

Avez-vous suffisamment d'entreprises partenaires et de mécènes ou cherchez-vous à en convaincre de nouveaux ?

Vous avez raison de poser cette question, vous me permettez de lancer un appel pour que de nouvelles entreprises et mécènes rejoignent nos rangs. L'entreprise contribue à préparer la société à avoir une jeunesse instruite, éduquée, engagée. Il peut aussi lui être profitable d'avoir en son sein par exemple des jeunes intéressés par des carrières spécifiques qui sont tutorés par des salariés ayant déjà une expérience patente et ayant envie de faire partager un savoir-faire comme un savoir-être.

Vous êtes décoré des ordres nationaux : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.

Comment voyez-vous la complémentarité entre membre de l'ANMONM et soutien de la Fondation ?

Il faut travailler ensemble en bonne intelligence, valoriser le travail de chacun dans un esprit citoyen et agir sereinement pour montrer aux filleuls comment ils peuvent

trouver toute leur place dans la société. C'est entretenir un dynamisme au plan local qui s'ajoutant à d'autres stimule la Fondation et donne envie de la rejoindre. La Fondation a besoin des décorés des ordres nationaux qui n'imaginent pas toujours tout ce qu'ils peuvent apporter à des jeunes en attente d'un accompagnement souple et efficace. Toute action, toute mise en relation, tout don, aidera la Fondation à remplir sa mission. Nous pouvons y arriver. Il suffit tous d'avoir la volonté.

Une marraine, un filleul
Annick-Marie Macron est vice-présidente de la section de Seine-Maritime de l'ANMONM, et Ivan Martirosyan est son filleul. Leur portrait croisé a été présenté à Lyon lors de l'intervention d'Antoine d'Arras. La décorée a permis à ce jeune lycéen volontaire de s'ouvrir à la vie, de croire au potentiel remarqué par ses professeurs, de se montrer plus encore exemplaire de comportement et de travail. Éric Fontanel, coordinateur bénévole pour la Fondation en Normandie, observe : « Yvan Martirosyan, est un réfugié arménien du Haut-Karabagh. C'est un garçon très intelligent et attachant, qui a formé rapidement avec sa marraine un vrai binôme, avec une participation très positive de la famille, qu'Annick-Marie Macron aide beaucoup à s'intégrer. Yvan est un élève brillant, qui a une maîtrise étonnante du français, qu'il n'avait jamais pratiqué avant son arrivée en France il y a deux ans. Ses professeurs le décrivent comme un élément d'entraînement et de stabilité pour sa classe. Il voudrait devenir ingénieur en informatique. Je pense, ainsi que sa marraine, qu'il pourrait même prétendre à mieux (carrière universitaire ou grande école d'ingénieurs) ».

La marraine songe également à parrainer le jeune frère, actuellement au collège, et aussi brillant qu'Yvan. La seule ombre au tableau est le violent traumatisme subi par Yvan et toute la famille, lors de l'exode du Haut-Karabagh.

Annick le poussait à s'inscrire au stage Mat' les vacances (proposé par la Fondation), qui lui aurait bien convenu, mais il ne peut imaginer actuellement s'éloigner de ses parents pendant une semaine.

Pour en savoir plus : contact.parrainages@fondation-unavenirensemble.org
et site internet <https://fondation-unavenirensemble.org/>
Ou par téléphone : 01-40-62-84-32.

